CHEF DE PROJETS « AMENAGEMENT ET MOBILITE »

Attaché – Attaché principal
Ingénieur- Ingénieur Principal

PLACE DANS L'ORGANISATION

Direction de l'Aménagement, Grands Projets et Maîtrise d'Ouvrage
Service Aménagement et Grands projets

Fonction d'encadrement : NON

RAISONS D'ETRE DU POSTE

Relevant du service de l'Aménagement & Grands Projets au sein direction l'Aménagement, Grands Projets et Maîtrise d'Ouvrage, le Chef de projets « Aménagement et Mobilités » développe ses compétences autour de 2 thèmes majeurs pour la collectivité.

Le chef de projet :

- exerce ses missions autour des grands projets à la fois urbain, à vocation économique ou en lien avec la requalification de friches portée par la CALL. Il coordonne l'aménagement des sites à enjeux communautaires ou délégué à la CALL à travers le service commun (mandat).

- participe à la définition de la politique mobilité – déplacements de la Communauté d'Agglomération de Lens Liévin (CALL).

MISSIONS

- **Coordination des projets d'aménagement**

- Définir les objectifs, enjeux, organisation, planning et budget du projet
- Concevoir le programme technique et opérationnel
- Arbitrer les choix techniques en cohérence avec les orientations souhaitées par les élus et la direction générale,
- Coordonner les différents intervenants sur les projets et en particulier avec les services supports internes ;
- Contrôler et faire valider les différentes phases du projet
- Garantir le bon déroulement des projets (respect des délais, du budget et des objectifs) en tenant compte des intérêts de la collectivité

- **Conduite des procédures d'appels à investisseurs-promoteurs pour des programmes immobilières**

- Développer et faire valider la procédure et les délais par les élus
- Concevoir les pièces techniques et administratives des appels à investisseurs-promoteurs

- Coordonner les actions des services techniques, foncier…. nécessaires à la réussite du projet (cession foncières, travaux à réaliser, recherche de preneur, …) :

- **Participer à la définition des orientations stratégiques de la collectivité en matière de mobilité**

- Conduire des analyses prospectives sur l'évolution démographique et spatiale des territoires
- Analyser l'évolution des conditions de mobilité, l'offre et la demande de déplacement sur un territoire
- Assister les élus de la communauté d'agglomération et les communes dans l'élaboration de schémas d'infrastructures et de transports, dans l'élaboration des plans de déplacement (voyageurs, marchandises)
- Conseiller les élus sur les opportunités, les risques et les contraintes liés à un projet, une opération, un mode de gestion
- Adapter l'offre à la demande de mobilité en proposant le dimensionnement et l'organisation possible de l'offre de mobilité
- Préparer les arbitrages financiers, économiques, juridiques, techniques, organisationnels dans le cadre des projets à mettre en œuvre
- Organiser et animer la coordination avec les AOM et les acteurs des collectivités dans la définition du projet territorial de mobilité

- **Piloter des projets de mobilité**

- Étudier les conditions d'intégration des projets d'aménagement et d'équipement dans les dispositifs de transports/déplacements existants
- Mesurer les effets et impacts d'un projet de transport/déplacement dans le développement spatial et socio-économique d'un territoire
- Intégrer les problématiques de mobilités dans la réalisation des projets
- S'assurer de la conformité du projet avec les documents et schémas de planification (PLU, SCOT, PADD, plans de transport, plans climat énergie)

- **Conduire des projets contribuant à enrichir et diversifier l'offre de services de mobilité**

- Assurer le pilotage et le suivi de projets ayant trait à la diffusion des modes alternatifs: site Internet de covoiturage, centrale de mobilité, etc.
- Organiser, animer ou participer à des réunions ou salons afin d'assurer la promotion des modes écomobiles
- Proposer et mettre en œuvre des stratégies permettant d'améliorer la fréquentation des transports publics et des systèmes de déplacements alternatifs au véhicule individuel
- Assurer une veille technique et juridique sur les évolutions et innovations du domaine
- Gérer la prise de compétence de la CALL autour des IRVE.

- **Gestion administrative et financière des projets**

- Concevoir les pièces des marchés publics relatifs aux projets et élaborer les rapports d'analyse des offres correspondant.
- Rédiger les notes aux différentes étapes du projet

- Concevoir les documents de travail destinés aux élus en vue des comités de pilotage et contrôler les documents de présentation réalisés par les prestataires

- Participer aux réunions techniques et politiques liées aux projets, aux réunions d'information à la population ainsi qu'aux réunions de chantier liés au projet.
- Rédiger les comptes rendus des réunions techniques et politiques organisées sur les projets
- Rédiger les courriers aux collectivités, partenaires ou prestataires concernés par les projets
- Rédiger les délibérations et documents annexes afférents (rapport de commission, rapport de présentation et fiche de synthèse pour le Président)
- Elaborer les propositions de budget liées au service.

PRE-REQUIS

- Diplôme de niveau supérieur dans le domaine de l'aménagement, de l'urbanisme, de la mobilité ou de l'architecture et /ou une première expérience professionnelle dans le domaine de l'aménagement, du paysage, de l'urbanisme, des mobilités ou de l'architecture serait un plus ;
- Titulaire du permis B
- Maîtrise de l'outil informatique
- Maîtrise du fonctionnement d'une collectivité et des processus de décision
- Maîtrise de l'urbanisme réglementaire et opérationnel ainsi que du montage technique, administratif et financier d'une opération d'aménagement
- Connaissance des règles de la commande publique

QUALITES REQUISES

- Etre capable de coordonner une équipe pluridisciplinaire
- Savoir diffuser l'information de façon claire et accessible
- Savoir prendre des décisions et les assumer
- Maîtrise de l'organisation, de l'optimisation du temps de travail et de la priorisation des tâches
- Capacité d'analyse et de synthèse
- Aisance relationnelle et rédactionnelle
- Savoir s'exprimer à l'oral
- être rigoureux
- faire preuve d'initiative et d'autonomie

CARACTERISTIQUES PARTICULIERES DU POSTE

- Disponibilité
- Horaires avec amplitude variable
- Alternance bureau/terrain
- Ponctuelles réunions tardives (Commissions, réunions d'information sur les projets…)
- Nombreuses réunions dans d'autres structures ou sur site

CONDITIONS DE TRAVAIL

- **Lieu de travail :** Lens

- **Horaires :** Selon la délibération du 23 septembre 2021 instaurant la nouvelle organisation du temps de travail du personnel au 01/01/2022 et le protocole du temps de travail applicable au 1er janvier 2022 s y référant.

POUR POSTULER

Le poste est ouvert aux fonctionnaires disposant du grade requis dans le profil de poste. En cas de recrutement infructueux d'un fonctionnaire, le poste sera ouvert aux agents contractuels disposant des diplômes et ou expérience requis. Pour les fonctionnaires, merci d'indiquer impérativement votre grade et votre échelon. En cas de recrutement contractuel, le contrat proposé est de 3 ans. Pour tout contact vous pouvez joindre la direction des ressources humaines au 03.21.79.07.75 ou par mail à l'adresse DRHRecrutements@agglo-lenslievin.fr. Les candidatures sont à adresser exclusivement par voie électronique à l'adresse indiquée ci-dessus avant le 15 mai 2024.